



Siège social : 155 rue Edouard Maury- 94120 Fontenay-sous-Bois  
bm-abraham@wanadoo.fr  
www.metro-rigollots-valdefontenay.fr

**CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION  
METRO - RIGOLLOTS – VAL-DE-FONTENAY  
A LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR LE  
PROLONGEMENT DE LA LIGNE 1 A VAL-DE-FONTENAY**

Décembre 2014

### **L'Association**

L'Association Métro – Rigollots – Val-de-Fontenay (ex-Métro aux Rigollots) milite depuis 9 ans pour le prolongement à l'est de la ligne 1 du métro.

### **Evolution de notre objectif**

L'Association Métro – Rigollots – Val-de-Fontenay, après avoir demandé le prolongement de la ligne 1 au seul Carrefour des Rigollots, à la limite de Vincennes et de Fontenay-sous-Bois, a compris que cette demande locale ne pourrait voir le jour qu'au sein d'un projet d'intérêt régional.

Notre revendication s'est donc élargie au prolongement de la ligne 1 jusqu'au pôle multimodal de Val-de-Fontenay.

### **Nos invariants**

- **Origine du projet** : station Château de Vincennes.

- **Première station** : Carrefour des Rigollots.
- **Deuxième station** : l'association ne prend pas partie sur le positionnement de cette station, chacun pouvant s'exprimer sur ce point dans le cadre de la concertation en cours. Il appartiendra ensuite aux élus impliqués dans ce projet de proposer un emplacement aux deux maîtres d'ouvrage, le STIF et la RATP.
- **Terminus à Val-de-Fontenay**. L'association accorde une grande importance à la qualité des correspondances qui seront organisées avec les autres moyens de transport déjà présents dans ce pôle multimodal (RER A, RER E, autobus) ou appelés à y converger : tramway T1, ligne 15 du Grand Paris Express.

## **Notre appréciation sur la concertation publique en cours**

A quelques jours de sa clôture, cette concertation apparaît comme un modèle rarement égalé.

- Information préalable aux réunions publiques largement diffusée auprès de toutes les populations concernées.
- Ecoute par les équipes communes STIF-RATP particulièrement attentive.
- Manifestations d'indépendance opportunes de la part de la garante.
- Organisation et tenue remarquable des réunions publiques, etc...

L'Association félicite les organisateurs de cette concertation pour la qualité de celle-ci. Ils ont largement contribué au très grand succès rencontré, concrétisé par le nombre exceptionnel d'opinions exprimées par internet ou par coupons-réponses (plus de 2000 à ce jour).

Cette concertation publique a mis en évidence à la fois le grand intérêt de la population pour ce projet et la quasi-unanimité des positions en faveur de celui-ci.

## **Notre attente**

La concertation publique se terminera le 10 janvier 2015.

Au-delà de cette date, l'Association demande que :

- bien que deux élections nationales soient prévues en 2015, **tous les élus municipaux, départementaux, régionaux et nationaux impliqués dans ce projet se groupent toutes tendances politiques confondues dans une association qui constituera un groupement d'intérêt attentif au bon déroulement des étapes ultérieures du projet ;**
- **le Conseil du STIF, après avoir pris connaissance du rapport de M<sup>me</sup> la Garante, décide de la poursuite du projet et lance les études permettant d'élaborer le schéma de principe et le dossier d'enquête publique.**